



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 118265

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la découverte d'un nouveau gisement pétrolier au large de la Guyane française. En effet, cette annonce faite dans la semaine du 5 au 12 septembre 2011 a été mise de côté au regard d'une actualité très fournie de la scène tant nationale qu'internationale. Dès lors, cette découverte n'a guère été mise en valeur et expliquée notamment au niveau scientifique sur les réalités. Tout au contraire les commentateurs ont préféré souligner les risques environnementaux pour les côtes de Guyane. Ces commentaires doivent être contrebalancés par une explication argumentée et spécialisée de cette découverte d'un nouveau gisement de pétrole. Une émission télévisuelle spéciale, comme des passages radiophoniques pourraient être proposés aux grands médias. Il pourrait donc être intéressant de promouvoir rapidement une mission parlementaire pour se rendre en Guyane française pour mieux être informé de la réalité de la découverte de ce gisement pétrolier. Il lui demande en conséquence, de lui indiquer sa position sur ces suggestions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118265

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10000

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)